



EL06

FORMATION À LA PRÉVENTION DU RISQUE ÉLECTRIQUE EXÉCUTANTS ET CHARGÉS DE TRAVAUX HORS TENSION CHARGÉS D'INTERVENTION GÉNÉRALE CHARGÉS DE CONSIGNATION BT
NORME NF C 18-510 HABILITATIONS B1, B2, B1V, B2V, B2V ESSAI, BR, BC

PUBLIC VISÉ

Les électriciens qui effectuent des opérations ou des travaux hors tension sur des installations ou des équipements électriques du domaine basse tension

PRÉ REQUIS

■ Avoir des compétences en électricité dans le domaine de tension considéré, sur les ouvrages ou les installations électriques, résultant d'une formation d'une pratique professionnelle

DURÉE

3 jours, soit 21 heures, dont 7 heures de pratique

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 maximum

LIEU

Dans nos centres de formation ou dans vos locaux

EQUIPEMENT STAGIAIRES

Équipement de protection individuelle (gants isolants, casque ou écran facial, chaussures isolantes, vêtement de travail en coton sans partie métalliques)

OBJECTIF

■ Exécuter ou de faire exécuter en sécurité des opérations sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques.

Moyens pédagogiques

- Exposé et discussions étayés de diapositives et films
- Apprentissages et applications sur installation
- Remise aux stagiaires de documents écrits

Moyens techniques

- Vidéoprojecteur
- Ordinateur
- Protection collective
- Protections individuelles
- VAT, outils isolés, condamneur, cadenas

Moyens d'encadrement

- Formateurs compétent au regard de la norme NFC 18-510

Contexte réglementaire

- Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010
- Norme NF C 18-510

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement
- Contrôle de connaissances et des évaluations pratiques en fin de formation conformément à la norme NF C 18-510
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation
- Le formateur adresse un avis, afin d'aider l'employeur à définir le contenu du titre d'habilitation
- L'entreprise est ensuite chargée de l'habilitation des salariés au niveau B1, B2, B1V, B2V, B2V ESSAI, BR, BC

Informations complémentaires

Un recyclage est préconisé tous les trois ans



EL06

FORMATION À LA SÉCURITÉ DU PERSONNEL
NON ÉLECTRICIEN QUI RÉALISE DES OPÉRATIONS
EN BT ET HTA ET/OU DES INTERVENTIONS
SUR DES OUVRAGES ÉLECTRIQUES

PROGRAMME

Théorie et mise en situation pratique

Module tronc commun N°2

- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Les domaines de tension, les matériels électriques selon le domaine de tension
- Les zones d'environnement et les limites par rapport aux pièces nues sous tension
- Le principe de l'habilitation
- La définition des symboles d'habilitation
- Le rôle des différents intervenants en fonction des opérations
- Les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- La mise en sécurité d'un circuit électrique
- Les équipements de protection collective et leurs fonctions
- Les équipements de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages
- La conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique
(Durée 14 heures)

Module travaux hors tension en basse tension (B1-B2-B1V-B2V ESSAI)

- Les travaux hors tension avec ou sans environnement électrique
- Le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation
- Les différents niveaux d'habilitation rencontrés dans le cadre des travaux hors tension
- Les prescriptions d'exécution des travaux hors tension

- Les fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux travaux hors tension
- Les mesures de prévention à appliquer lors d'un travail
- Les instructions de sécurité spécifiques aux essais
(Durée 2 heures)

Module intervention générale (BR)

- Les différentes interventions et les limites respectives de leur domaine
- Les fonctions des matériels électriques des domaines BT et TBT
- Les informations et documents à échanger ou à transmettre avec le chargé d'exploitation
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux interventions BT
- Les documents applicables dans le cadre d'une intervention BT
- Les mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT
- Les opérations de consignation lors des interventions BT
(Durée 3 heures)

Module consignation (BC)

- Les risques de présence de tension
- Les documents et informations à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation et au chargé de travaux
- Les opérations de consignation (en une et en deux étapes) et les documents associés
(Durée 2 heures)